FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A compléter lisiblement

Si vous choisissez de ne pas avoir recours à notre accompagnement, n'utilisez pas ce document mais retourner le CERFA 10103*05 dûment complété, signé et visé du CFA à la CMA dans un délai maximum de 5 jours après la date d'embauche

L'ENTREPRISE
L'ENTREPRISE
Nom & Prénom employeur :
Dénomination :
SIRET : Nombre de Salariés hors apprenti :
Adresse:
CP:Ville:
CPVIIIe
②: Souhaitez-vous recevoir le contrat d'apprentissage par mail ? O oui O non
Convention collective :
Caisse de retraite complémentaire de l'apprenti :
MAITRE D'APPRENTISSAGE
Nom: Né(e) le :
Expérience professionnelle en relation avec le diplôme préparé par l'apprenti :
Durée : ans Diplômes ou titres obtenus
* Nous vous rappelons que le formateur doit impérativement avoir les qualifications requises. Aucun accord exceptionnel ne sera délivré.
APPRENTI(E)
Nom: Sexe: Q F Q M Nationalité:
Nom marital :
Adresse:
Code postal :
@ :
Reconnaissance travailleur handicapé : O oui O non Lien de parenté de l'employeur avec l'apprenti : O non O oui, précisez
Numéro de sécurité sociale personnel de l'apprenti(e)
REPRESENTANT LEGAL (pour les apprentis mineurs uniquement)
Lien de parenté : O père O mère O tuteur O autre
Nom :
Nom : Prenom : Prenom :
Adresse (si différente de celle de l'apprenti) :
SITUATION DE L'APPRENTI(e) AVANT CE CONTRAT :
Dernière situation avant le contrat : Scolaire Apprenti Demandeur d'emploi Salarié Autre (Précisez) :
Dernier Etablissement fréquenté :
Intitulé précis du dernier diplôme préparé :
Diplôme le plus élevé obtenu (si différent du précédent) :
AUTRES ELEMENTS DU CONTRAT (Compléter obligatoirement toutes les rubriques ci-dessous)
Dates du contrat : Du Au Durée hebdomadaire de travail :
S'agit-il d'un premier contrat ?
Nouveau contrat chez in meme employeur* Nouveau contrat chez un nouvel employeur*
O Nouveau contrat chez un nouvel employeur suite à rupture pendant le cycle de formation*
S'agit-il d'un redoublement ? OUI NON
* (Joindre copie du précédent contrat enregistré)
Diplôme préparé (Intitulé complet) :
Nom et adresse du CFA :
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : O oui O non

Afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande, n'oubliez pas d'opter pour l'une des offres proposées par la CMA au dos de la présente fiche.



DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Centre de Formalités des Entreprises / Apprentissage

Eure-et-Loir

Vous souhaitez embaucher un apprenti, facilitez vous la vie en nous confiant la gestion de votre contrat d'apprentissage...

La CMA 28 vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches et apporte son expertise tout au long de la durée du contrat :

Con	npléter	LISIBLE	EMENT	la fiche	de	renseigr	nements	au	verso	de	cette	de	feuille	et	manda	ter l	la
CMA28	3 (opter	obligat	oireme	nt pour l	'une	des pre	estations	pro	oposé	es)	:						

☐ Je mandate la CN	√IA28 pour établir l	e contrat	d'apprentissage	et je joins	ce jour la	somme de	45 €
nets de taxe pour cet	te prestation.						

OU

- ☐ **Je mandate la CMA28** pour établir le contrat d'apprentissage, réaliser la Déclaration Unique d'Embauche auprès de l'URSSAF et la demande de visite médicale auprès de la SISTEL, je joins ce jour la somme de 50 € nets de taxe pour cette prestation.
- A réception du contrat d'apprentissage signé par l'ensemble des parties, nous recueillerons, pour votre compte, le visa ou l'attestation d'inscription auprès du CFA.

A VERIFIER AVANT L'EMBAUCHE

- La qualification du Maitre d'Apprentissage (hors apprentissage) :
- Soit être titulaire d'un diplôme équivalent à celui du jeune + 2 ans d'expérience professionnelle
- Soit justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle en relation avec la qualification envisagée par le jeune.
- Le nombre d'apprentis dans l'entreprise : A l'exception de la coiffure, chaque Maître d'Apprentissage (employeur ou salarié) peut accueillir simultanément :

2 apprentis ou élèves en DIMA + 1 apprenti redoublant

■ L'âge de l'apprenti : Avoir entre 16 et 25 ans révolus ou avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir effectué la scolarité jusqu'en classe de 3ème (Contacter la CMA pour plus d'informations).

DOCUMENTS A FOURNIR EN CAS DE CONTROLE

- La déclaration préalable à l'embauche effectuée auprès de l'URSSAF
- La fiche médicale d'aptitude délivrée par la SISTEL
- Les justificatifs de compétences du maître d'apprentissage
- L'autorisation de travail pour les apprentis de nationalité étrangère
- La copie de la demande de dérogation pour travail sur machines dangereuses pour les jeunes de moins de 18 ans, validée par l'ensemble des partenaires
- Les dérogations relatives aux demandes de réduction ou d'allongement à la durée du contrat d'apprentissage (nous contacter)
- Le RIB de l'apprenti, si l'apprenti mineur a un lien de parenté avec l'employeur
- L'attestation de suivi de stage à la formation du Maître d'Apprentissage pour les entreprises du BTP (Accord BTP du 13/07/04)

Data			
Daic		 	

CACHET ET SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR